

ROYAUME DE BELGIQUE

Ministère des Colonies

Ec

# BULLETIN AGRICOLE

DU

## CONGO BELGE

(Cultures, Elevages, Sylviculture, Chasse et Pêche)

Publié par la Direction Générale de l'Agriculture et de l'Elevage

A L'USAGE DU SERVICE AGRICOLE DE LA COLONIE

Rédaction et Administration: place Royale, 7, Bruxelles

VOL. XXVII. — N° 1.

MARS 1936

4 FASCICULES PAR AN



(Photo Corbistier-Baland).

*Aleurites cordata* STEUD., au Jardin botanique d'Eala.

BRUXELLES

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE (SOCIÉTÉ ANONYME)

47, RUE DU HOUBLON, 47

Les indications fournies dans les articles paraissant dans le *Bulletin Agricole du Congo Belge* n'engagent pas la Rédaction et ne constituent pas nécessairement des conseils de sa part.

La reproduction des articles est autorisée, à la condition de mentionner sous le titre: « Extrait du *Bulletin Agricole du Congo Belge* ».

## **Sommaire du numéro 1 (mars) 1936.**

<i>Contribution à l'étude de la maladie des chancres des tiges du cotonnier causée par « Helopeltis Bergrothi REUT. » (J.-M. VRIJDAGH).</i> . . . . .	3
<i>Le Congo et les Indes occidentales. A propos de l'origine de nos plantes économi-ques (Baron F. FALLON)</i> . . . . .	38
<i>L'immunisation des bovidés contre la trypanosomiase (R. VAN SACEGHEM).</i> . .	47
<i>L'entérocoque dans la peste bovine (R. VAN SACEGHEM)</i> . . . . .	51
<i>Sur la transmission de la peste bovine par les animaux séro-infectés (H.-R.-F. COLBACK et A. CACCAVELLA)</i> . . . . .	53
<i>Essai d'une nouvelle vaccination contre la peste bovine avec du virus traité par le lysol (A. CACCAVELLA)</i> . . . . .	57
<i>La vaginite granuleuse existe-t-elle au Ruanda (G. POJER)</i> . . . . .	60
<i>Le diagnostic microscopique des trypanosomiasés bovines en brousse (G. BOUVIER)</i> . . . . .	65
<i>Les Aleurites, producteurs d'huile de bois ou de tung (L. PYNART)</i> . . . . .	70
<i>La question des plantes à parfum</i> . . . . .	103
<i>La lutte contre les locustes (M.-B.-P. UVAROV).</i> . . . . .	106
<i>Quelques produits résineux du Congo: Bolungu, Kasuku, Kela (L. TIHON)</i> . .	111
<i>L'Entandrophragma dans le bassin de la Lukuga (Tanganika) (H. DE SAEGER).</i>	120
<i>Sur les alcaloïdes de la liane « Efiri » (E. DELVAUX)</i> . . . . .	135
<i>La cochenille Icerya Purchasi (MASK)</i> . . . . .	140
<i>La fructification de l'arachide</i> . . . . .	142
<i>La culture du géranium rosat en U. R. S. S.</i> . . . . .	150
<i>Amélioration des espèces animales en A. O. F.</i> . . . . .	153
<i>La muqueuse des voies digestives en tant qu'antigène vaccinant dans la peste bovine</i> . . . . .	154
<i>Recensement des troupeaux indigènes au Ruanda et charge de pâturages</i> . . .	155
<i>Analyse de graines de ricin congolais</i> . . . . .	156
<i>Documentation officielle. — Ordonnance n° 153/Agri., du 27 novembre 1935 (Réserve forestière dans le territoire de Lukolela)</i> . . . . .	158
<i>Ordonnance n° 159/Agri., du 6 décembre 1935 (Coton)</i> . . . . .	158
<i>Ordonnance n° 6/Agri., du 14 janvier 1936 (Coton, modification art. 41 du décret)</i> . . . . .	158
<i>Ordonnance n° 9/Agri., du 28 janvier 1936 (Indemnité protection jeunes éléphants et rhinocéros)</i> . . . . .	158
<i>Ordonnance n° 9bis/Agri., du 30 janvier 1936 (région cotonnière Mutombo-Mukulu)</i> . . . . .	159
<i>Ordonnance-loi n° 23/A.I.M.O., du 4 février 1936 (art. 45 du décret sur les circonscriptions indigènes)</i> . . . . .	159
<i>Institution d'un prix biennal par la Compagnie cotonnière congolaise</i> . . . . .	160

### **REDACTION.**

Secrétaire de Rédaction: M. FRANCIS CLAUD, Ingénieur agronome au Ministère des Colonies.

### **ABONNEMENTS, ADMINISTRATION.**

L'abonnement au *Bulletin Agricole du Congo Belge* est de 40 francs par an pour la Belgique et le Congo et de 50 francs (10 belgas) pour l'étranger. Les colons et les missionnaires établis au Congo le reçoivent gratuitement.

Toutes les communications relatives à l'administration du *Bulletin Agricole du Congo Belge* doivent être adressées à la Direction Générale de l'Agriculture du Ministère des Colonies, 7, place Royale, Bruxelles (Belgique).

### **SERVICE DES ECHANGES.**

Le *Bulletin Agricole du Congo Belge* peut être envoyé à titre d'échange aux publications d'agriculture coloniale de Belgique et de l'étranger.

ROYAUME DE BELGIQUE

Ministère des Colonies

# BULLETIN AGRICOLE

DU

## CONGO BELGE

(Cultures, Elevages, Sylviculture, Chasse et Pêche)

Publié par la Direction Générale de l'Agriculture et de l'Elevage

A L'USAGE DU SERVICE AGRICOLE DE LA COLONIE

Rédaction et Administration: place Royale, 7, Bruxelles

VOL. XXVII. — N° 1.

MARS 1936

4 FASCICULES PAR AN



(Photo Corbistier-Baland).

*Aleurites cordata* STEUD., au Jardin botanique d'Eala.

BRUXELLES

IMPRIMERIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE (SOCIÉTÉ ANONYME)

47, RUE DU HOUBLON, 47

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

## Recensement des troupeaux indigènes au Ruanda et charge des pâturages

Le recensement exact des troupeaux du Ruanda-Urundi est une opération compliquée et les chiffres généralement publiés sont très approximatifs. Le passage de l'épizootie de peste bovine en 1934, a permis au Service Vétérinaire de contrôler de très près les mouvements des troupeaux indigènes et d'évaluer, à l'occasion des nombreuses vaccinations opérées, les effectifs des troupeaux indigènes.

Des différences très importantes entre les estimations généralement admises et les troupeaux existant réellement ont été constatées, parce que l'indigène ne déclare pas tout son bétail aux autorités, afin d'échapper partiellement aux impositions.

Ci-dessous sont résumés, par territoire, des renseignements extraits d'un rapport du vétérinaire en chef de la Colonie. M. Van der Elst.

1° Estimation de l'importance des troupeaux de gros bétail avant l'épizootie;

2° Existence contrôlée au moment des vaccinations;

3° La population indigène par territoire;

4° La superficie cultivée et la superficie de pâture restant disponible par tête de bétail;

5° La charge moyenne de bétail à l'hectare.

Les vaccinations ont porté sur près de 200.000 bêtes bovines de plus que les chiffres escomptés.

Ces chiffres démontrent aussi, une fois de plus, la surpopulation du bétail du Ruanda, dont la superficie des pâtures disponibles ne permet pas le maintien en bonne santé de ce cheptel de 625 000 bovins (sans compter les jeunes veaux) et de 800.000 ovins et caprins.

Territoires de	Gros bétail		Petit bétail	
	Estimation avant épizootie	Existences réelles contrôlées	Chèvres	Moutons
Kigali . . . . .	92 400	87 437	34 031	11 575
Astrida . . . . .	57 576	90 429	66 577	11 756
Nyanza . . . . .	89 551	163 769	207 348	85 942
Ruhengeri . . . . .	17 720	21 708	36 448	31 380
Biumba . . . . .	25 983	45 000	23 277	17 831
Kisenyi . . . . .	32 486	50 000	45 227	20 105
Kibungu . . . . .	35 637	41 110	38 337	4 657
Kibuye . . . . .	22 362	57 186	19 000	7 500
Gabiro . . . . .	45 000	49 463	40 315	6 575
Kamembe . . . . .	25 932	18 000	60 000	34 820
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>444 647</b>	<b>624 102</b>	<b>570 570</b>	<b>232 142</b>

  

	Population totale	Hectares en culture	Hectares non cultivés	Nombre d'hectares disponibles par tête:	
				de gros bétail	de tout bétail
Kigali . . . . .	193 249	44 052	267 000	3 Ha.	2 Ha.
Astrida . . . . .	274 904	70 823	199 000	2.2 »	1.2 »
Nyanza . . . . .	243 066	137 243	192 000	1.2 »	0.8 »
Ruhengeri . . . . .	195 395	90 553	30 000	1.4 »	0.9 »
Biumba . . . . .	90 769	50 800	79 000	1.8 »	0.9 »
Kisenyi . . . . .	134 756	76 708	70 000	1.4 »	0.6 »
Kibungu . . . . .	118 419	123 541	21 000	0.5 »	2.2 »
Kibuye . . . . .	106 350	30 590	20 400	0.35 »	2.4 »
Gabiro . . . . .	79 628	27 238	305 000	6 »	3.1 »
Kamembe . . . . .	136 996	27 017	80 000	4.5 »	0.8 »
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>1 572 527</b>	<b>678 565</b>	<b>1 263 400</b>	<b>Moyenne: 2 Ha.</b>	